

## Se former aux gestes de Premiers Secours

### Objectifs :

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident
- Connaître et savoir mettre en œuvre les gestes de premiers secours
- Savoir alerter les bons interlocuteurs dans et en dehors de l'établissement

### Programme :

#### Le secouriste au sein de son établissement

- Les accidents du travail dans son secteur et l'intérêt de la détention de compétences de premiers secours
- Son rôle et le cadre réglementaire d'intervention
- L'articulation de son rôle dans la chaîne des secours

#### La conduite à tenir en cas d'accident

- **La protection et l'alerte**
  - Les actions de protection face à une situation dangereuse
  - Le dégagement de la victime en cas d'urgence
  - L'alerte et le contenu du message à délivrer aux secours et au sein de son établissement
- **L'examen de la victime et les différents gestes à réaliser en fonction de la situation**
  - **La victime s'étouffe**
    - L'identification de l'obstruction partielle ou totale des voies aériennes
    - La désobstruction des voies aériennes chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson
  - **La victime saigne abondamment**
    - La compression locale
    - Le saignement par la bouche, le nez ou tout autre endroit
  - **La victime se plaint après un traumatisme**
    - Les plaies simples et graves
    - Les différents types de brûlures et les brûlures particulières
    - Les traumatismes du dos, du coup, de la tête, d'un membre
  - **La victime se plaint d'un malaise**
  - **La victime est inconsciente**
    - La Position Latérale de Sécurité (PLS)
  - La victime ne respire plus
    - La réanimation cardio-pulmonaire et l'utilisation du défibrillateur chez l'adulte
    - La réanimation cardio-pulmonaire chez l'enfant et le nourrisson
- **La réalisation des gestes de premiers secours**
- **L'accueil et la transmission des informations aux services de secours**

#### Bilan, évaluation des acquis de la formation et de la satisfaction des participants

### Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Co-construction des savoirs avec les participants afin d'ancrer plus durablement les acquis
- Regards croisés, analyse de situations vécues par les participants et de cas pratiques généralisés et anonymisés, issus du fonctionnement d'établissements médico-sociaux
- Réflexions individuelles et collectives
- Mutualisation de bonnes pratiques
- Mise en place d'un plan d'application individuel des acquis de la formation

### Modalités d'évaluation

- Test de positionnement
- Suivi de la progression individuelle et collective tout au long de la formation
- Evaluation des acquis (tests, exercices, études de cas, mises en situation) avec remise d'une attestation des compétences acquises accompagnant le certificat de réalisation

**Profil du formateur :** Formateur en prévention des risques, titulaire d'un certificat de compétence validant son aptitude à enseigner les gestes de premiers secours

**Durée :** 1 jour (7 heures)

**Public :** Tout professionnel d'un établissement

**Prérequis :** aucun

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Au-delà des lieux de formation inter qui sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, nous nous engageons à rendre nos **formations accessibles à tous**, et à trouver la meilleure solution afin que chacun puisse en bénéficier.

**Si vous êtes en situation de handicap**, nous vous remercions de prendre contact avec **Clara SPEICHER, Directrice et Référente Handicap** à l'adresse [clara.speicher@coimparo.fr](mailto:clara.speicher@coimparo.fr)

Nous ferons le point sur votre situation et sur les ajustements nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

Vous serez également accompagné/e tout au long de votre parcours de formation pour s'assurer que les ajustements et compensations mis en œuvre répondent bien à vos besoins.

**Pour toute demande de mise en place de formation au sein de votre établissement, contacter notre équipe au 06 51 10 76 92 ou par mail à l'adresse [contact@coimparo.fr](mailto:contact@coimparo.fr)**

**Co'Imparo s'engage à apporter une réponse personnalisée à vos demandes de devis et vos inscriptions dans un délai de 7 jours ouvrés maximum.**

**Délai moyen de mise en place de la formation suite à une demande :** 1 mois (hors demande urgente).